



Banques Assurances
Sociétés financières

libres ensemble

Animés par l'appât du gain ?

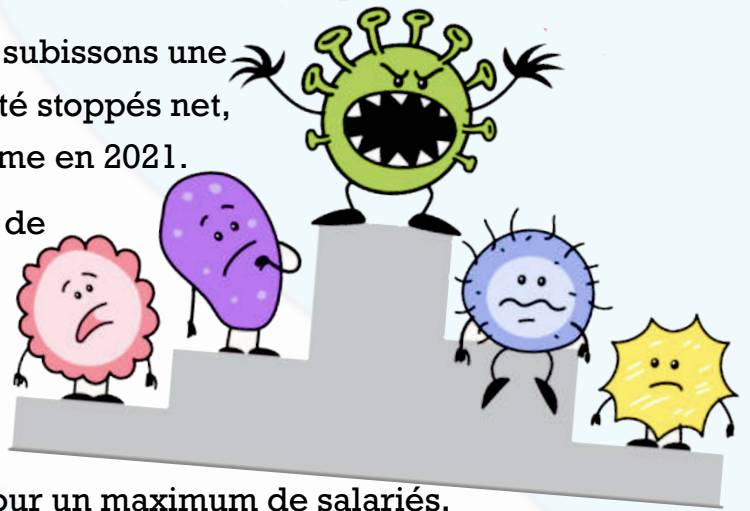
Suite aux réformes MACRON, le CSE de l'UES Matmut a été mis en place en janvier 2020 conformément aux élections ayant eu lieu en novembre 2019.

Le bureau est composé de trois personnes : une secrétaire, un secrétaire adjoint et un trésorier.

Comme vous le savez, depuis mars 2020 nous subissons une pandémie mondiale et les déplacements ont été stoppés net, voire drastiquement réduits en 2020, tout comme en 2021.

Les élus membres du bureau ont la possibilité de travailler de chez eux en télétravail ou de se déplacer ponctuellement à Rouen dans les locaux du CSE.

A la Matmut, les organisations syndicales ont unanimement signé en faveur du télétravail pour un maximum de salariés, mais qu'en est-il pour le bureau du CSE ?



Frais de déplacements des élus (données tirées du compte de résultat du CSE) au 13/01/2022 :

	Année 2020	Année 2021
Train	144 €	403 €
Indemnités kilométriques	7.687 €	6.949 €
Autres frais (parking, autoroute, etc.)	947 €	798 €
Repas	1.814 €	1.965 €
Hôtel	6.411 €	6.788 €

Alors que les déplacements sont restreints pour l'ensemble des salariés et des élus du CSE depuis 2 ans, les membres du bureau n'ont pas réduit le rythme de leurs déplacements, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Devinez pourquoi ?

Certains font des indemnités kilométriques un business.





Hé oui, cela peut être rentable en ayant plusieurs véhicules à votre nom.

Cela vous permet de ne pas subir le barème dégressif dès 5.000 kilomètres et d'optimiser votre indemnisation.

C'est ce qu'il se passe au CSE avec certains qui « changent » de véhicule tous les 3 mois, soit 4 véhicules dans l'année !

De plus, le CSE n'a jamais été doté d'un règlement intérieur, bien qu'obligatoire. Ce règlement permettrait de cadrer les remboursements des élus du CSE.

Néanmoins, le bureau s'est permis de décider de s'auto-rembourser sur le barème Matmut alors que le CSE ne fait pas partie du Groupe Matmut. Pourtant, aucun écrit officiel ne confirme cet état de fait.



Lors de la réunion préparatoire du CSE du 15/02/2022, les élus des autres organisations syndicales ont envisagé d'exclure les élus UNSA du groupe de travail sur l'établissement du règlement intérieur du CSE, pourquoi ?

A défaut d'une règle établie par et pour l'ensemble des élus du CSE, c'est le barème fiscal des impôts qui devrait s'appliquer, mais celui-ci étant moins intéressant, le bureau en a décidé autrement. **Vous comprenez maintenant ?**

Vos élus UNSA ont soulevé cette problématique lors de la clôture des comptes de 2020 mais cela est resté lettre morte puisque en 2021, le bureau a continué à consommer allégrement le budget de fonctionnement, preuve en est le tableau ci-dessus.

Qu'advient-il en 2022 ?

Pensez-vous qu'ils vont s'assagir et être raisonnables dans les dépenses en télétravaillant ? L'ensemble des élus du CSE a reçu le prévisionnel du budget de fonctionnement pour 2022. Les élus UNSA ont constaté sans surprise que le budget a été revu à la hausse, passant de 18.000 €/an à 31.000 €/an, soit 13.000 € de plus dans le prévisionnel.



Alors que la nouvelle Direction de la Matmut serre les boulons en refusant aux salariés ainsi qu'aux élus de prendre leur véhicule personnel, à moins d'un accord express de celle-ci, les élus qui pourraient prendre le train ou l'avion pour venir à Rouen passent leur temps à faire des allers/retours en voiture tout en sachant qu'ils valident eux-mêmes leurs notes de frais.

Vos élus UNSA ont voulu contrôler la comptabilité en 2021 mais ont dû faire face à un refus au motif que certains documents seraient confidentiels.

La confidentialité serait-elle un bon prétexte derrière lequel se cacher ?

Quoiqu'il en soit, c'est donc une fin de non-recevoir qui nous a été opposée.



Pour mémoire, l'une de nos élus a géré la trésorerie de 2012 à 2017 et à cette époque aucun document n'était confidentiel et les élus pouvaient venir contrôler les comptes quand ils le voulaient.

Auraient-ils des choses à dissimuler ?

De plus, malgré la distribution d'un bon Noël adulte de 170 € à chacun des salariés du Groupe, l'année 2021 se termine avec un excédent de plus de 800.000 €.

Dommage, nous aurions pu avoir 250 € / salarié !



Et c'est sans compter sur la gestion calamiteuse des prestations versées, un retard de gestion abyssal permanent, des demandes constantes de justificatifs divers et variés à fournir, etc...

Le seul point positif est l'arrêt des mobil-homes, que vos élus UNSA demandaient depuis des lustres.

En effet, le coût de cette prestation pour un nombre restreint d'utilisateurs et une gestion trop lourde et chaotique pesait sur le CSE depuis de nombreuses années.



Vos élus UNSA ne valideront pas le budget prévisionnel de fonctionnement compte tenu de l'absence de déontologie d'un tel budget.

Aussi, est-ce la seule problématique du CSE ?

Non puisque le CSE n'est plus à la main des élus mais à celle de la Direction, pour preuve :

- ◆ Les points à l'ordre du jour demandés par les élus ne sont pas abordés
- ◆ Les points mis à l'ordre du jour sont quasiment uniquement ceux de la Direction
- ◆ Exclusion de plusieurs organisations syndicales des commissions, restent uniquement les syndicats de complaisance
- ◆ La Direction censure la liberté de parole des élus en empêchant toute intervention à brûle pourpoint en réunion de CSE alors qu'elle-même ne se gêne pas pour couper la parole aux élus quand ils interviennent



- ◆ Les « vrais » sujets qui concernent la communauté des salariés ne sont plus abordés en réunion du CSE
- ◆ La Direction noie le poisson en abordant en CSE des sujets anodins avec la complicité de certains
- ◆ Pour éviter toute question et discussion sur des sujets qui pourraient s'avérer délicats, la Direction remet les documents en séance plénière, évitant ainsi tout travail en amont



Et en attendant, les restructurations avancent, les suppressions d'emplois se poursuivent... et à contrario certains savent très bien tirer leurs marrons du feu !

L'UNSA, c'est une équipe dont la probité et l'intégrité sont les maîtres mots !

Scannez-moi avec votre téléphone !



Pour tout renseignement :

tél. 06 09 87 01 97
unsa.matmut@gmail.com
www.unsa-matmut.com

